

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 16 mai 2014

Service instructeur

N° CP-2014-5-8-3

Service de l'Action Internationale et Transfrontalière et du Bilinguisme

Service consulté

**PROGRAMME E758
MISSION PROMOTION DU BILINGUISME
AIDE EXCEPTIONNELLE A DES ACTIVITES CULTURELLES
EN LANGUE RÉGIONALE DANS LE PREMIER DEGRE
(ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014)**

Résumé : L'Association des Oeuvres Scolaires de la Doller de SENTHEIM propose en 2014 des rencontres-animations en allemand en direction des élèves des écoles de cette vallée. Il vous est proposé de soutenir cette opération par une subvention exceptionnelle de 500 €.

Lors de sa délibération du 25 juin 2010, le Conseil Général a confirmé son soutien à la pratique extrascolaire de la langue régionale auprès des sites bilingues.

Les écoles de la Vallée de la Doller fonctionnent en réseau et ont élaboré pour 2014 un projet de rencontres-animations qui rassemblent environ 500 élèves, bilingues et non bilingues. Ces manifestations sont centrées autour de l'allemand pour renforcer le plaisir de l'apprentissage, favoriser l'expression orale et permettre l'acquisition d'un vocabulaire plus étendu dans cette langue cible.

Dans ce territoire rural, le budget prévisionnel des activités fait apparaître un fort coût de transport (1 000 € sur un total de 1 600 €).

Aussi, au vu de ce qui précède, et sur la base des critères retenus par l'assemblée départementale, je vous propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € (soit 1 € par enfant bénéficiaire) à l'Association des Œuvres Scolaires de la Doller de SENTHEIM.

Cette aide relève du programme E758, imputation 65-28-6574-2657-311 du budget départemental 2014.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER